

Association Demain Deux Berges

Indicateurs de suivi des milieux aquatiques et riverains et éléments pour le suivi et l'évaluation d'opérations de gestion

Journée technique 12 septembre 2019 à Dieupentale (82)

9h00	Accueil des participants				
9h25	Ouverture de la journée	Les présentations seront			
9h30	Indicateurs biologiques pour le suivi de l'état des masses d'eau (Directive Cadre sur l'Eau) et nouveaux indicateurs : intérêts et limites Jean-Pierre REBILLARD (Agence de l'Eau Adour-Garonne)	suivies d'un moment d'échanges avec la salle			
10h30	Le suivi et l'évaluation : qu'est-ce que c'est au final ? Le « suivi scientifique minimal » pour un suivi de la restauration des cours d'eau Anne VIVIER (Agence Française pour la Biodiversité)				
11h30	Analyse de l'évolution du lit de la rivière Vère, après l'effacement d'un ouvrage et u Emmanuel VRIGNON (Cellule D'Animation Territoriale à l'Espace Rivière du Tarn)	une recharge alluvionnaire			
12h15	Repas (à la charge des participants - voir bulletin d'inscription)				
14h00	Quelles possibilités de suivi des corridors riverains et d'opérations de restauration Ivan BERNEZ (UMR Ecologie et santé des écosystèmes - Agrocampus de Rennes) en collaboration avec Simon Dufour (Université de Géographie de Rennes / CNRS)	associées ?			
15h00	Protocole de suivi Micro-Salamandre : outil au service du suivi de l'état hydror du Tarn et Garonne Emmanuel ROUX et Pascal COUGOULE (Cellule d'Animation Territoriale du Tarn et Garonne)				
15h45	Clôture de la journée				



Association Demain Deux Berges



Lieu:

Pôle Environnement Déchèterie 350 chemin de la Fraysse 82170 DIEUPENTALE

Merci de privilégier le $\underline{\text{covoiturage}}$ ou le $\underline{\text{train}}$; le nombre de places de parking est limité !!

Un « <u>événement covoiturage</u> » a été créé pour l'occasion, n'hésitez pas à inscrire votre trajet sur le lien suivant : https://www.togetzer.com/covoiturage-evenement/ehtc5y

Tarif:

- Gratuit pour les <u>adhérents</u> à Demain Deux Berges
- <u>50</u> € pour les <u>non-adhérents</u> à Demain Deux Berges Possibilité d'adhérer pour l'occasion (<u>www.demain-deux-berges.fr/adherer.html</u>).
- <u>14</u> € le repas

Renseignements:

- Marie BERTHELOT, Présidente de Demain Deux Berges <u>demain2berges@gmail.com</u> / 06 73 60 35 93
- Mélanie BARREAUD, Animatrice de Demain Deux Berges anim.demain2berges@gmail.com / 07 61 43 89 72

L'association Demain Deux Berges :

Créée en 2002 et forte d'une centaine d'adhérents, l'association **Demain Deux Berges** (<u>www.demain-deux-berges.fr</u>) a pour objectif de renforcer les échanges professionnels et la communication entre les **acteurs de la gestion des milieux aquatiques à l'échelle du bassin Adour-Garonne**.

L'association s'inscrit dans un **partenariat interrégional** de réseaux d'acteurs de terrain et de gestionnaires de milieux aquatiques : www.reseauxrivieres.org.

Elle est également **conventionnée avec l'Agence de l'eau Adour-Garonne** dans le but de promouvoir les politiques publiques de gestion des milieux aquatiques et de favoriser conjointement la mutualisation et l'échange d'expériences.



demain 2 berges ASSOCIATION DES GESTIONNAIRES DES MILIEUX AQUATIQUES

Association Demain Deux Berges

Indicateurs de suivi des milieux aquatiques et riverains et éléments pour le suivi et l'évaluation d'opérations de gestion

Bulletin d'inscription 12 septembre 2019 à Dieupentale (82)

Bulletin d'inscription à retourner avant le <u>5 septembre 2019</u> soit :

- Par mail pour les paiements par mandat administratif à :
 - anim.demain2berges@gmail.com
- Par courrier pour les paiements par <u>chèque</u> à :

Association Demain Deux Berges SGSA - Mairie annexe 31230 L'ISLE-EN-DODON

Coordonnées :

NOM:	Prénom :	
Organisme:	Fonction :	
Adresse:		
Code postal :	Ville :	
Téléphone :	Courriel :	

Inscription: Comprend les frais d'organisation, l'accueil et le recueil des interventions.

Modalités	Tarifs	TOTAL
☐ Inscription en tant qu'adhérent à Demain Deux Berges	Gratuit	
☐ Inscription en tant que <u>non-adhérent</u> Demain Deux Berges		
(Possibilité d'adhérer pour l'occasion :	50 €	£
www.demain-deux-berges.fr/adherer.htm)		
☐ Participation au repas	14 €	
(Merci d'informer l'association en cas d'allergie ou intolérance alimentaire)	146	

Paiement:

□ Manuat auministratii ((JOINDRE IMPERATIVEMENT ON BON DE COMMANDE)
Chàqua à l'andra da .	Association Domain Doug Porgos

☐ Cheque a l'ordre de : Association Demain Deux Berges



Association Demain Deux Berges

Coordonnées de la structure à mandater :

Nom de la structure :		
Adresse:		
	Ville :	
Personne à contacter :		
Coordonnées bancaires de	l'association Demain Deux Berges :	

Code banqueCode guichetN° de compteClé RIB13106005001014371215136

Crédit Agricole Toulouse et Midi-Toulousain - Agence de l'Isle-en-Dodon

Demain Deux Berges est une association Loi 1901 enregistrée sous le n° W311002667 à la sous-préfecture de Saint-Gaudens Nouvelle parution au Journal Officiel : 17 septembre 2011 – n° SIRET : 534 810 486 00017

<u>Engagement</u> :					
Je soussigné(e) m'engage à participer à la journée technique organisée	e par l'Assoc	ciation	Demain	Deux B	, erges
le 12 septembre 2019 à Dieupentale (82170) et joir	•				
un chèque de règlement d'un montant de	€,	au	titre	des	frais
d'organisation de la manifestation.					
A					
I e					

Signature